

2024

Rapport ANNUEL

Rapport
Annuel

Rapport annual

Jahresbericht

rapporto annuale



FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL

2056 DOMBRESSON

☎ 032 854 25 25

✉ fondationborel@ne.ch

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Par testament du 02.07.1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une œuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil. Le 19.11.1873, le Grand Conseil aux termes d'un décret décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse. Le 17.06.1876, l'asile est établi à Dombresson selon un concept novateur imaginé par le médecin Paul Louis Ladame fondé sur le modèle pavillonnaire et familial. Réalisé en 1880 par l'architecte Alphonse Droz, le noyau initial comprend la maison du directeur, une maison double, des services généraux et une ferme. L'ensemble s'agrandit ensuite de quatre maisons illustrant l'architecture de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle. Construite en 1903 par Jean-Ulysse Debély, la maison Borel, actuellement en rénovation, retrouvera son état d'origine.

Initialement destiné principalement aux orphelins, l'établissement a progressivement accueilli des enfants présentant des difficultés d'adaptation, en raison des évolutions sociales et de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, le Centre pédagogique de Dombresson est spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'enfants souffrant de troubles divers et sociaux.

Dès 1972, la Fondation F.-L. Borel est le siège de l'ETIA (équipe thérapeutique des institutions pour enfants et adolescents). Cette structure réunie en 1983 avec le secteur ambulatoire de la pédopsychiatrie cantonale devient l'OMP, avec son siège à Neuchâtel, avant de devenir le SNPea puis, depuis 2009, le CNPea.

Depuis les années 1990, la Fondation F.-L. Borel développe des modalités de prise en charge des enfants à travers des projets innovateurs au plan psychopédagogique.

- Dès 1992, premiers pas vers l'individualisation des prises en charge;
- En 1995, évolution de la structure en Centre Pédagogique et Thérapeutique;
- En 1997, développement de la PCI (prise en charge extérieure intensive), précédée d'une expérimentation d'un an;
- De 1995 à 2007, reconnaissance en tant que station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins Suisses;
- Dès 2012, élargissement à l'ensemble de l'institution de l'intensification de la prise en charge individualisée selon un continuum entre l'intérieur et l'extérieur de l'institution.
- Depuis, les prestations novatrices ambulatoires ont été développées et pérennisées pour certaines et les droits de l'enfant ont été renforcés par diverses interventions internes et externes.

MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION F.-L. BOREL au 31 décembre 2024

M.	Sébastien MARTI, pharmacien, président, St-Blaise	dès 2021
M.	Julien SPACIO, directeur ADHMED, vice-président, Neuchâtel	dès 2023
Mme	Mireille BELTRAME, administratrice, Dombresson	dès 2013
M.	Claude-Alain FAHRNY, architecte, Neuchâtel	dès 2024
M.	Jean-Louis GIOVANNONI, médecin, Dombresson	dès 2001
Mme	Joëlle MARGUERON, intervenante en protection de l'enfant, Corcelles	dès 2021
Mme	Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel	dès 2001
M.	Ahmed MURATOVIC, conseiller communal Val-de-Ruz, Cernier	dès 2024
Mme	Yvette PAROZ VEUVE, greffière, Savagnier	dès 2009
Mme	Anne-Christine PELLISSIER, infirmière, Engollon	dès 2013
Mme	Aline SERMET, avocate, Neuchâtel	dès 2023
M.	Jean-Bernard STEUDLER, agriculteur, Chézard	dès 2013

Représentant.e.s du Service de Protection de l'Adulte et de la Jeunesse :

- M. Christian FELLRATH, chef de service
- Mme Karima HALEF, cheffe de service adjointe

Représentant.e.s de la direction :

- M. Yann STOLLER, directeur
- Mme Laurence LUTZ, directrice administrative & financière
- Mme Valentine KRAMER, directrice adjointe
- M. Matthieu PINSARD, sous-directeur
- M. Aurélien CORNU, adjoint de direction
- M. Valentin KNEUSS, responsable RH

Représentant du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence :

- Dr Hugues PARIS, médecin-chef

Représentants du personnel :

- M. Silvio ARCELASCHI, responsable bâtiments
- M. Benoît HABEGGER, éducateur

RAPPORT DU PRESIDENT

Introduction

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des missions fondamentales de la Fondation François-Louis Borel dans un environnement institutionnel en constante évolution. Fidèle à ses valeurs et à son engagement en faveur de la protection de l'enfance, la Fondation a assuré ses prestations avec sérieux, professionnalisme et sens des responsabilités.

Activités et fonctionnement

Au cours de l'exercice 2024, la Fondation a poursuivi ses activités dans un esprit de continuité et de stabilité. Les équipes ont assuré l'accompagnement des enfants et des familles confiés à l'institution, en veillant à maintenir un haut niveau de qualité dans les prises en charge et dans les relations avec les partenaires institutionnels. Le fonctionnement interne de la Fondation a reposé sur des processus éprouvés, permettant d'assurer la coordination entre les différents acteurs et de répondre de manière adéquate aux situations rencontrées. Le Conseil de fondation s'est réuni régulièrement afin d'exercer son rôle de surveillance, de pilotage stratégique et de soutien à la direction.

Environnement institutionnel

L'année 2024 s'est inscrite dans un contexte institutionnel exigeant, marqué par des attentes accrues en matière de qualité, de traçabilité et de gouvernance. La Fondation a poursuivi un dialogue régulier avec les autorités cantonales et les partenaires concernés, dans une logique de collaboration constructive et de respect des cadres en vigueur. Ces échanges ont permis de préparer les réflexions nécessaires à l'adaptation progressive de l'institution aux évolutions du contexte cantonal de la protection de l'enfance.

Situation financière

Sur le plan financier, l'exercice 2024 a fait l'objet d'un suivi attentif de la part du Conseil de fondation. La gestion des ressources a été conduite avec prudence et responsabilité, dans un souci constant de soutenir les missions de la Fondation et d'en assurer la pérennité. Le Conseil de fondation a porté une attention particulière aux équilibres financiers et à l'adéquation entre les moyens disponibles et les prestations fournies, dans un environnement où les exigences et les contraintes restent élevées.

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Fondation François-Louis Borel pour leur engagement, leur professionnalisme et la qualité du travail accompli tout au long de l'année 2024. Mes remerciements s'adressent également aux membres du Conseil de fondation pour leur implication, ainsi qu'aux autorités et partenaires institutionnels pour la qualité de la collaboration.

Conclusion

L'année 2024 aura permis à la Fondation de consolider ses activités et de poursuivre sa mission dans un cadre institutionnel exigeant mais maîtrisé. Elle constitue une étape importante dans la continuité de l'action de la Fondation et prépare les bases des réflexions et ajustements nécessaires pour les années suivantes.

Sébastien Marti
Président

RAPPORT DU DIRECTEUR

L'année 2024 marque une étape importante dans la trajectoire de notre Fondation, une année ponctuée par des changements nécessaires et des évolutions significatives. Dans le prolongement des périodes de transitions (2023), le départ à la mi-année de figures emblématiques de notre institution, telles que M. Abdé Chibout (adjoint de direction) et M. Patrick Melichar (administrateur), après respectivement 35 et 15 ans de service, a mis en lumière l'importance de leur contribution tant à la direction, aux suivis des prestations studios qu'à l'administration. Leur engagement indéfectible a laissé une empreinte durable au sein de notre structure et nous les remercions respectueusement pour leur investissement, voire leur abnégation.

*« Rien n'est permanent, sauf le changement »
Héraclite*

Le changement et le renouveau ont été au cœur de cette année 2024. Ces principes ont guidé notre approche et permis à la Fondation de se réinventer pour mieux répondre aux défis et aux opportunités qui se sont présentées.

Les conclusions de la visite et de l'examen de l'OFJ au troisième trimestre 2023 ont impulsé plusieurs projets visant à répondre aux exigences fédérales. L'année a donc débuté dans un contexte mouvant, suscitant un mélange d'incertitudes mais aussi d'opportunités pour l'avenir. En réponse à ces défis, un projet pilote a été développé par les équipes, entre 2023 et 2024, mené au sein d'un groupe éducatif au premier semestre 2024. Les résultats ont révélé la nécessité de doter les équipes éducatives d'un.e coordinateur.trice, un rôle essentiel pour étayer le nouvel organigramme, dont les ajustements ont permis de redéfinir les missions des membres du Collège de direction, réduisant ainsi les chevauchements de responsabilités.

Ce projet a également permis de réunir les prestations dites ambulatoires sous une même entité : le secteur socio-éducatif alternatif désormais sous la responsabilité de M. Aurélien Cornu, adjoint de direction. Ce regroupement a pour objectif de mieux coordonner les actions et de renforcer l'accompagnement des jeunes dans leur parcours, notamment pour ce qui est des suivis post-placements.

2024 a également mis en évidence un manque de ressources à plusieurs niveaux au sein de notre institution. À cet égard, un rapport détaillé a été remis en mars aux départements (par leurs services respectifs) de l'instruction publique et de la protection de l'enfance, dans lequel nous avons souligné la nécessité de réformer la structure des classes internes. Nous avons également insisté sur l'importance de mettre en place des duos enseignants-éducateurs afin de répondre aux besoins de soutien éducatif et de réhabilitation des compétences sociales indispensables au "vivre ensemble" auprès des jeunes souvent confrontés à de longues périodes de déscolarisation.

En parallèle, une demande d'avenant concernant 17 EPT a été soumise au Conseil d'Etat avant la visite du nouveau Conseiller d'Etat M. Mairy en octobre 2024. Ce rapport complet a permis de cautionner les besoins d'évolution afin de renforcer l'institution et de soutenir pleinement ses trois piliers : éducation, pédagogie et thérapie. La visite de M. Mairy a également permis de mettre en lumière l'excellence de notre plateau technique multidisciplinaire et l'engagement sans faille de notre personnel dans la prise en charge des jeunes les plus vulnérables.

Cette année 2024 a été particulièrement riche en projets de transformation. La nouvelle équipe administrative, menée par Mme Laurence Lutz (directrice administrative et financière) et Mme Berta Bonnet (secrétaire-comptable), a dû faire face à de nombreux défis, dont la prise en main du nouvel ERP OPALE. Leur capacité à adapter rapidement cet outil a été essentielle pour améliorer la gestion des processus internes.

Dans cette même dynamique, nous avons également mis en place un logiciel puissant de gestion des suivis individualisés (socialweb), permettant la digitalisation des dossiers et la traçabilité des actions. Ce système va jouer un rôle crucial dans l'uniformisation des pratiques au sein de la Fondation.

Le travail initié par M. John Orlando, mon prédécesseur, pour optimiser les processus et renforcer le soutien des droits de l'enfant, s'est poursuivi avec la participation active des équipes et soutenir celle des enfants à leur évolution, en particulier grâce au Forum et Objectifs Educatifs Individualisés (OEI), etc.

Ce travail devra aboutir à la refonte du concept pédagogique datant de 2016, un chantier d'envergure, dont la première phase a été concrétisée lors d'une journée institutionnelle en fin de période estivale. Cette journée a été l'occasion de renforcer la collaboration entre équipes & secteurs, sessions & ateliers, ainsi que teambuilding. Ces journées amenées à évoluer encore ces prochaines années visent à favoriser un esprit de cohésion et d'innovation en début d'année scolaire, temps d'importance dans notre calendrier.

Un des projets les plus marquants de cette année a été l'évolution du projet de la classe Pro, lancé en partenariat avec l'OAI, le CSVR, et la Fondation Borel. Ce projet pilote, qui a débuté à la rentrée 2024-2025, a pour objectif de permettre à des élèves du secteur pédagogique en fin de scolarité d'accéder à une expertise accrue grâce à une équipe pluridisciplinaire. Afin de permettre, aux jeunes qui en ont besoin, une orientation pré-professionnelle durant 12 mois soutenus par l'OAI, avant la fin de leur parcours scolaire obligatoire.

La formation continue des équipes a été un axe clé en 2024. Deux journées de formation interne ont été organisées, ainsi qu'une conférence centrée sur l'autorité basée sur la confiance, menée par l'experte Mme Marie Berretti.

Ces moments ont permis à notre personnel de se perfectionner et de mieux répondre aux défis éducatifs et sociaux des jeunes que nous accompagnons.

En conclusion, l'année 2024 a été une année de défis, de changements et de transformation pour la Fondation. Si ces transitions ont apporté leur lot d'incertitudes, elles ont aussi été l'occasion de repenser notre organisation, de chercher à renforcer nos équipes et de développer des outils performants pour répondre aux besoins croissants des jeunes et des autorités.

Les efforts investis cette année jetteront, je l'espère, les bases d'une institution encore plus solide et résolument tournée vers l'avenir, afin de continuer à jouer un rôle clé dans l'accompagnement des jeunes en souffrance et dans leur réintégration sociale. Nous sommes plus que jamais déterminés à offrir à chaque jeune l'accompagnement dont il a besoin pour se réinscrire dans un parcours d'avenir, et ce, dans le respect des valeurs fondamentales de la Fondation François-Louis Borel.

Je tiens ici à remercier sincèrement ceux qui chaque jour, œuvrent avec un engagement qui force le respect et la reconnaissance au "meilleur-être" des jeunes que nous accompagnons sur le chemin de leur développement. Si parfois les traverses nous malmènent, elles enrichissent à tout le moins le voyage.

La route est encore longue, mais elle est pleine de promesses.

Yann Stoller
Directeur

SECTEUR SOCIO-EDUCATIF ALTERNATIF

Un changement dans la continuité : la création du secteur alternatif

L'année 2024 est marquée par la création du secteur alternatif de la Fondation F.-L. Borel, avec pour cœur de mission d'articuler un panel le plus plastique possible de prestations qui ne relèvent pas directement de l'internat et des classes internes. Pour filer une analogie électrique, l'invention du courant alternatif a permis, grâce à ses formidables propriétés, de s'affranchir des distances et de convertir le flux d'énergie à la tension voulue, ce que ne permettait pas le courant continu. Comme le démontre notre histoire centenaire, notre institution est mue depuis sa création par l'esprit d'innovation des professionnel.le.s qui l'ont constituée. Ce nouveau secteur, qui s'est créé suite au départ à la retraite du dévoué à l'institution que fut Abdé Chibout, n'est donc pas une révolution institutionnelle en soi, mais une nouvelle organisation interne qui souligne notre volonté continue d'adapter et d'actualiser nos prestations aux parcours et aux besoins des enfants que nous accueillons.

Le secteur alternatif, c'est aujourd'hui une équipe de professionnel.le.s qui se consacre pleinement au développement des prestations studios, PCI et PCE. Cette nouvelle dynamique qui se nourrit de notre expertise et de nos savoir-faire institutionnels nous propulse vers de nouveaux projets et prestations qui verront le jour dans les prochaines années. Pensée pour épouser les contours singuliers de chaque situation rencontrée, cette évolution affirme notre capacité à réinventer nos pratiques tout en restant fidèle à notre identité : un espace ouvert d'accueil et de protection dans lequel chaque jeune peut trouver le cadre nécessaire à l'expression de son potentiel et à la construction de son projet de vie. Face aux défis du monde actuel, où les repères se transforment et où les parcours se diversifient, cette plasticité se pose en fondement de l'action éducative et garantit à chaque enfant une place où grandir et s'épanouir.

Aurélien Cornu
Directeur adjoint

SECTEUR SOCIO-EDUCATIF RESIDENTIEL

L'année 2024, a une fois de plus été marquée par l'évolution des profils des jeunes que nous accompagnons. Cette année, nous avons accueilli davantage de jeunes filles en internat – une première dans notre histoire – ce qui correspond aux évolutions sociétales observées en lien avec une plus grande exposition aux risques des réseaux sociaux. Parallèlement, nous avons constaté une augmentation notable des souffrances psychiques intériorisées, se manifestant notamment par des phobies scolaires ou sociales, ainsi que des scarifications. Cette réalité nous confronte à des situations de plus en plus complexes, nécessitant une adaptation constante de nos pratiques.

Dans plusieurs cas, l'accompagnement de ces jeunes a requis des moyens supplémentaires. Si dans la plupart des cas, le soutien du canton a été au rendez-vous, la mise en œuvre de ces ressources exige un engagement important de la part des équipes éducatives, tant en termes de capacité d'adaptation, que de gestion émotionnelle. Cependant, il est important de souligner que ces moyens, aussi indispensables soient-ils, ne suffisent pas toujours à apaiser les souffrances, en particulier lorsque celles-ci sont hétérocentrées. Dans ces cas, ce sont les équipes qui absorbent une grande partie de la charge émotionnelle. Nous tenons ici à leur témoigner toute notre reconnaissance pour la bienveillance dont elles ont fait preuve, leur solidarité, leur engagement, ainsi que leur remarquable capacité de résilience.

Mais une année en internat, c'est aussi bien plus que cela.

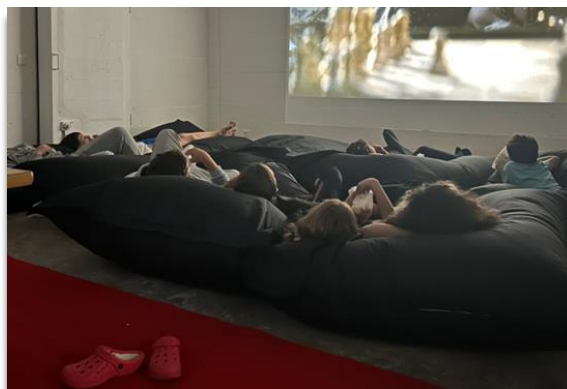
C'est des moments d'échanges, de partages, des projets portés par et pour les jeunes, comme le FORUM, qui a permis cette année la création d'une salle de cinéma, offrant des moments de détente bien mérités.

Ce sont également des camps d'été et des week-ends en groupe, qui favorisent l'apprentissage de la vie collective, la découverte de soi et des autres.



Ce sont des moments partagés avec l'école, tels que les journées de ski, les sorties hors cadre, la fête de fin d'année ou encore la fête de Noël, qui renforcent le sentiment d'appartenance et la cohésion.

En septembre, le traditionnel tournoi de football interinstitutionnel n'a pas pu être organisé, il a été remplacé par un match entre les jeunes et les adultes de la Fondation Borel.



Matthieu Pinsard
Sous-directeur

SECTEUR PEDAGOGIQUE

L'année scolaire 2024 a été marquée par l'envie de réaliser davantage d'accompagnements pédagogiques à l'extérieur. L'équipe s'est ainsi mobilisée et coordonnée dans le but de mener à bien diverses activités hors de l'établissement.



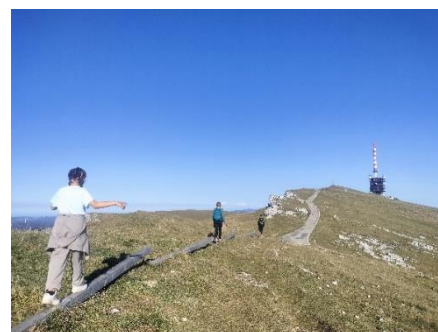
La participation au Campus Tour du Val-de-Ruz édition 2024, la traditionnelle torrée, la participation au Concours d'alu (Concours national d'art et recyclage de production d'œuvres constituée d'aluminium de récupération), des après-midis de travail au chalet en forêt, des leçons d'éducation physique à la piscine, à la patinoire, à ski, ou encore des initiations au ski de fond, des sorties et entraînements vélos, sont autant d'activités qui ont enrichi cette année 2024.

Deux camps de trois jours ont également été réalisés. Le premier en septembre qui s'est déroulé pour toutes les classes au Chalet des Erables appartenant à la Fondation à Chaumont. Le second en été pour marquer la fin de l'année scolaire.

Durant l'année, les élèves ont continué de pouvoir expérimenter différentes activités extra-scolaires complémentaires : cours de chant avec Madame Galabourda (avec un concert privé au Temple du Bas à Neuchâtel), cours de piano avec Madame Galvani, médiation animale en groupe auprès de Madame Gaze Stauffacher et accompagnements par Madame Junod en individuel à la ferme (Petits Renardeaux).

Une précieuse et étroite collaboration avec l'école du CSVR s'est poursuivie avec notamment la poursuite d'intégration de certains de nos jeunes dans leur classe, la classe Antenne et la mise en place de la classe Pro en partenariat avec le CSVR et l'AI.

En collaboration avec un groupe éducatif, le secteur pédagogique a préparé la fête de Noël sur le thème du Far-West. Les élèves ont participé activement aux préparatifs de l'événement. Ils ont réalisé pour l'occasion une vente de tresses dans le but de financer le taureau mécanique de la soirée.



Le fait de ponctuer l'année avec ces différentes activités a permis aux classes de privilégier la collaboration entre tous ce qui a donné lieu à un décloisonnement des classes agissant favorablement sur la possibilité de créer un lien de proximité entre les apprenant.e.s et les professionnel.le.s.



Valentine Kramer
Directrice adjointe
& Joanna Alessi
éducatrice du secteur pédagogique

RAPPORT THERAPEUTIQUE

Secteur pédopsychiatrique

En 2024, l'équipe thérapeutique du CNPea, composée d'une pédopsychiatre Dre Fodor et de deux psychologues Mme Kurzen et Mme Andric, a poursuivi son engagement auprès des enfants du foyer à travers les différents dispositifs tels que les suivis individuels, les interventions thérapeutiques en classe et la participation aux espaces de réflexion interdisciplinaire.

Au cours de l'année, la file active a connu une légère baisse, conduisant à une renégociation des taux d'intervention au sein de l'équipe, le temp d'intervention des psychologues est passé de 90% à 60%, tandis que l'intervention pédopsychiatrique est passée de 40% à 20%, en raison de contraintes professionnelles externes.

L'équipe a pu maintenir un accompagnement stable auprès des enfants, même si certaines situations se sont révélées particulièrement complexes sur le plan social. Dans ces cas, les difficultés d'accès à des ressources sociales suffisantes contenant ont limité la possibilité d'un travail thérapeutique. Les problématiques rencontrées concernaient majoritairement des troubles du comportement, des difficultés de régulation émotionnelle et des problématiques d'attachement. L'année a été caractérisée par une relative stabilité au niveau des suivis, avec peu de nouvelles situations et une continuité centrée sur les enfants déjà connus par l'équipe. En 2024, environ quinze enfants ont bénéficié d'un suivi thérapeutique régulier au sein du foyer. Parmi eux, environ cinq ont également bénéficié d'un accompagnement médicamenteux, le plus souvent s'agissant d'une monothérapie.

Nous avons mis en place une nouvelle forme de collaboration entre les équipes thérapeutique et pédagogique en favorisant un accompagnement thérapeutique directement dans la classe afin d'observer les enfants dans leur environnement quotidien et de mieux comprendre leurs fonctionnements. Cette présence conjointe a permis un travail thérapeutique plus proche des réalités vécues par les enfants, tout en renforçant la communication entre les domaines pédagogique et thérapeutique mais aussi l'appréciation du travail d'autrui.

La collaboration entre les différents corps de métiers du foyer, éducatif, pédagogique et thérapeutique, s'est renforcée avec le temps et l'expérience partagée. Les échanges réguliers, qu'ils aient lieu dans le cadre de réunions formelles ou de discussions plus informelles, favorisent une meilleure compréhension mutuelle des rôles et des approches de chacun. Toutefois, la limitation des temps de présence de chaque membre demeure un frein à l'approfondissement de cette collaboration interdisciplinaire, qui pourrait bénéficier d'un temps collectif plus conséquent.

Pour l'année 2025, l'objectif principal sera de poursuivre et renforcer la collaboration entre les différents professionnels du foyer, dans la continuité de la mission commune centrée sur le bien-être et l'épanouissement des enfants placés. L'année à venir verra également une évolution favorable sur le plan organisationnel, avec une augmentation du pourcentage d'intervention pédopsychiatrique prévue à partir de novembre 2025. Cette évolution devrait permettre un accompagnement plus étroit des situations cliniques et un meilleur soutien des équipes.

Enfin, la collaboration interinstitutionnelle avec le CNP sera consolidée grâce à un nouvel accord sur la convention, renforçant les liens entre le foyer et les structures partenaires.

Rédigé par la Dre Oana Fodor et Dr Mircea Cristian Radu

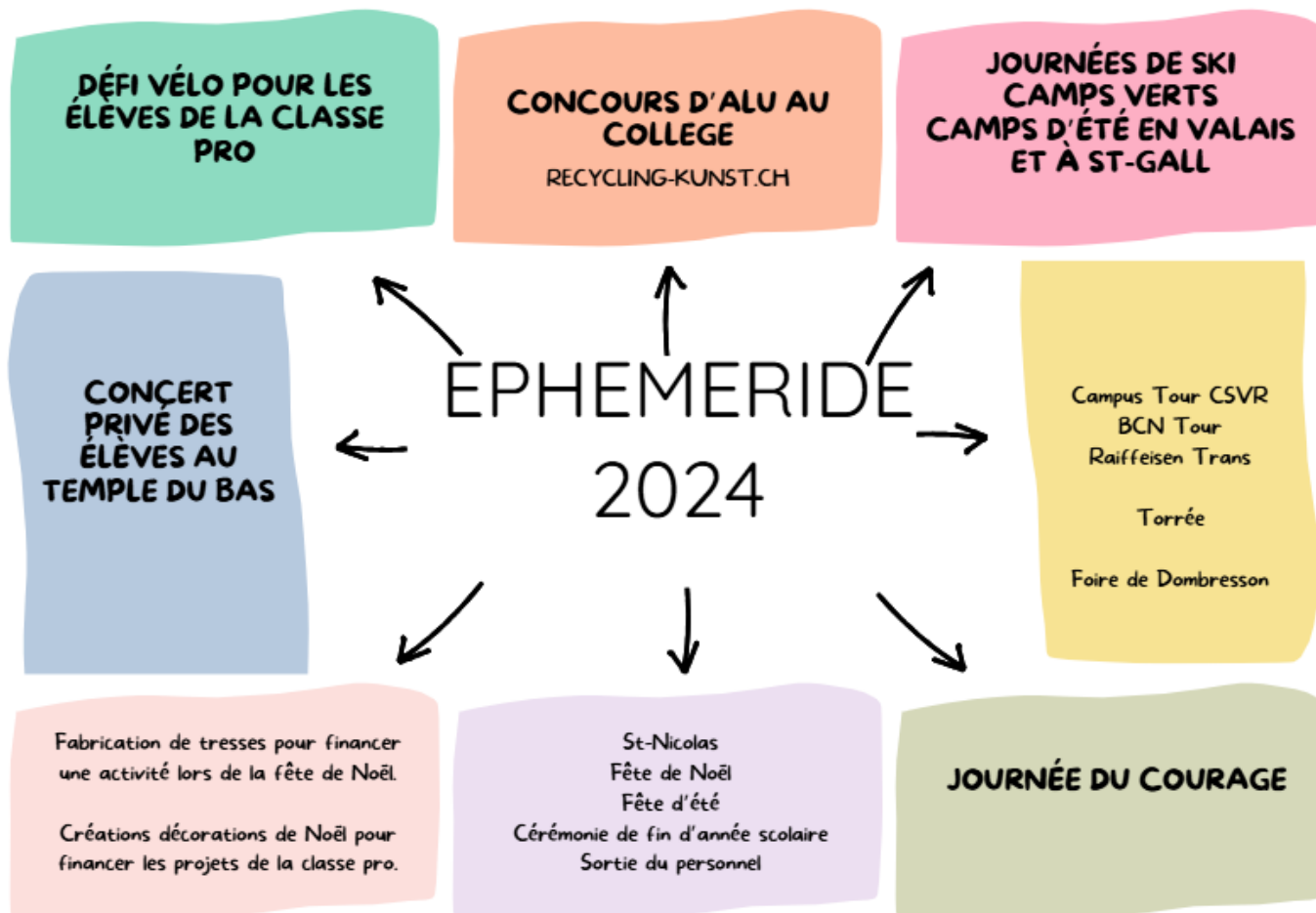
Liste des employeurs ayant collaboré avec la Fondation

Entreprises	Métier exercé	Lieu
Garage Châtelain	Mécanicien de maintenance	2056 Dombresson
Menuiserie Favre et Perret	Menuisier	2053 Cernier
Beausite Automobile	Mécanicien de maintenance	2053 Cernier
Buschini SA	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
Electropro	Electricien de montage	2053 Cernier
Boulangerie Stucker	Boulangier	2056 Dombresson
Home les Lilas	ASSC	2054 Chézard-Saint-Martin
Restaurant Olive	Cuisinier	2053 Cernier
Carrosserie de la Passion SA	Peintre en carrosserie	2056 Dombresson
Chris Peinture	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
Piemontési Sàrl	Maçon	2065 Savagnier
Restaurant l'Union	Cuisinier	2052 Fontainemelon
Home du Clos de Serrières	ASSC	2000 Neuchâtel
Buffet d'un tram	Employée en restauration	2016 Cortaillod
Cordey moto SA	Mécanicien sur deux roues	2000 Neuchâtel
Le Tipi	ASE	2000 Neuchâtel
Crèche du VDR	ASE	2000 Neuchâtel
Crèche des Foulets	ASE	2300 La Chaux-de-Fonds
CAAJ	Mécanicien de précision	2300 La Chaux-de-Fonds
Singuele Moto	Mécanicien deux roues	2300 La Chaux-de-Fonds
Home des Charmettes	ASE	2000 Neuchâtel
Tecnoservice SA	Dessinateur en technique du bâtiment	2000 Neuchâtel
Weihermann SA	Dessinateur en technique du bâtiment	2300 La Chaux-de-Fonds
Cabinet dentaire Dr Zimmerli	Assistante dentaire	2053 Cernier
AJS Génie Civil SA	Dessinateur en génie civil	2000 Neuchâtel
Rose Garden	Fleuriste	2300 La Chaux-de-Fonds
Entreprise forestière Kaufmann Sàrl	Bûcheron	2056 Dombresson
Cabinet vétérinaire T. Guillard	Vétérinaire	2054 Chézard-Saint-Martin
ZM peinture	Peintre en bâtiment	2053 Cernier
CODEC	Mécanicien de précision	2056 Dombresson
Taverne du Château	Cuisinier	2013 Colombier
Arsenal moto Sàrl	Mécanicien deux roues	2022 Bevaix
Droguerie Müller	Gestionnaire du commerce de détail	2074 Marin-Epagnier
Pain et Chocolat	ASE	2054 Chézard-Saint-Martin
Alexia Coiffure	Coiffeur	2056 Dombresson
Evologia La Terrassiette	Cuisinier	2053 Cernier
Manège Finger	Professionnel du Cheval	2300 La Chaux-de-Fonds

Copytrend SA	Imprimeur	2000 Neuchâtel
Foyer de la Côte	Cuisinier	2035 Corcelles-Cormondrèche
Bernasconi SA	Employé de commerce	2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Régine photographie	Photographe	2067 Savagnier
Digiprint	Imprimeur	2000 Neuchâtel
Home médicalisé de Landeyeux	ASE	2046 Fontaines
Ochsner Sports	Gestionnaire du commerce de détail	2000 Neuchâtel
Zaccomer Carrelage	Carreleur	2053 Cernier
Sipos Carrelage	Carreleur	2053 Cernier
FL Peinture Sarl	Peintre en bâtiment	2074 Marin-Epagnier
Dosenbach Chaussures	Gestionnaire du commerce de détail	2300 La Chaux-de-Fonds
Doucette Follette	Gestionnaire du commerce de détail	2300 La Chaux-de-Fonds
Le Coin Bleu	Gestionnaire du commerce de détail	2400 Le Locle
Carrosserie Zaugg	Peintre en carrosserie	2053 Cernier
Atelier BG	Mécanicien sur deux roues	2300 La Chaux-de-Fonds
Sunier Transports	Chauffeur poids lourds	2043 Boudevilliers
Botteron transports	Chauffeur poids lourds	2067 Savagnier
Etat de neuchatel /Office des transports	Employée de commerce	2000 Neuchâtel
Pharmacie Marti	Gestionnaire du commerce de détail	2053 Cernier
Fragnière Photographe	Photographe	2000 Neuchâtel
Studio Tivoli	Technicien du son	2000 Neuchâtel

Alexandre Geiser
Responsable orientation professionnelle

EPHEMERIDE 2024



RESSOURCES HUMAINES au 31 décembre 2024

DIRECTION ET ADMINISTRATION

STOLLER Yann	Directeur
LUTZ Laurence	Directrice administrative et financière *
PINSARD Matthieu	Sous-directeur
KRAMER Valentine	Directrice adjointe, responsable de l'école
CORNU Aurélien	Adjoint de direction *
KNEUSS Valentin	Chargé de la gestion des ressources humaines *
LANGEL Lise	Secrétaire de direction *
BONNET Berta	Secrétaire-comptable *
DA SILVA-FAVRE Martine	Collaboratrice administrative *

PERSONNEL ENSEIGNANT

AMAUDRUZ Céline	Enseignante *
BARBEZAT PYTHON Christelle	Enseignante *
EL BEKALI Merade	Enseignant en soutien *
GROB Laurent	Enseignant
HIRSIG Lucas	Enseignant *
OBRIST Sophie	Enseignante *
REMY FLAIG Anne-France	Enseignante *
SCHAER Olivier	Enseignant *
SCHMIDT Clémence	Enseignante *
ALESSI Joanna	Intervenante socio-éducative *
CUENAT Anita	Intervenante socio-éducative *
GRAU Floriane	Intervenante socio-éducative *

PERSONNEL EDUCATIF

ALVES GUERRA Telmo	Éducateur *
BORER Elisa	Éducatrice *
DEGOL Valentine	Éducatrice *
DOMINGUEZ Fabio	Éducateur en formation *
DOVI Samuel	Éducateur remplaçant *
DUPRAZ Julian	Éducateur *
DUVANEL Véronique	Maîtresse socioprofessionnelle *
EL BEKALI Mourad	Éducateur *
FANCHAOUY Tarik	Éducateur *
GEISER Alexandre	Éducateur / Resp. orientation professionnelle
GINDRAT Gaspard	Éducateur en formation *
GUYOT BRAICHET Corinne	Éducatrice *
HABEGGER Benoît	Éducateur *
HOCHULI Emmanuelle	Éducatrice *
HUGUENIN-DEZOT Célia	Éducatrice *
IBRAHIMOVIC Almir	Éducateur *
JACOT-DESCOMBES Camille	Éducatrice *
LACREUSE Jean-Philippe	Maître socioprofessionnel *
MOSSET Mélanie	Éducatrice Studio *
MOTTIER Élodie	Éducatrice *
MOUISSY Chafik	Éducateur Studio *
PERRET Karine	Éducatrice *
PORCHIA Chloé	Éducatrice *
RHAZI Abderrahmane	Éducateur *
RAWYLER Catherine	Éducatrice *
REMY FLAIG Anne-France	Éducatrice *

RODRIGUEZ Luca	Éducateur remplaçant *
RUEGGER Gustavo	Éducateur *
STEINER Yanick	Éducatrice *
TCHABAN Cynthia	Éducatrice en formation *
TOUMI Mehdi	Éducateur *
THIERRY Jérémy	Éducateur *

PERSONNEL EDUCATIF (veilles et service de permanence éducative)

AEBI Gabrielle	Veilleuse *
CUCHE Audrey	Veilleuse *
STEINER Marianne	Veilleuse *
JEANRICHARD Marilyne	Veilleuse *
MARTINELLI Virginie	Veilleuse *
BONAVITA David	Veilleur *

PERSONNEL DE MAISON

ARCELASCHI Silvio	Concierge/responsable technique bâtiments
BRUGES NIETO Lucy	Couturière *
CAVALER Valentina	Aide concierge *
COSANDEY Suzana	Aide concierge *
GREMAUD Micheline	Cuisinière/responsable de cuisine
JUTZI Johnny	Concierge/responsable des extérieurs
MARTY Alexandre	Cuisinier *
AHMADI Reza	Apprenti cuisinier AFP
IONESCU Stefania Florentina	Aide-concierge *
PERRIARD Catherine	Aide de cuisine *
ROTH Nicoleta	Lingère
OTHENIN-GIRARD Noémie	Infirmière *

EQUIPE THERAPEUTIQUE

a) Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence

ANDRIC Matilda	Psychologue *
FODOR Oana	Médecin, pédopsychiatre *
KURZEN Line	Psychologue *

b) Psychomotricité

CHUARD Laura	Psychomotricienne *
--------------	---------------------

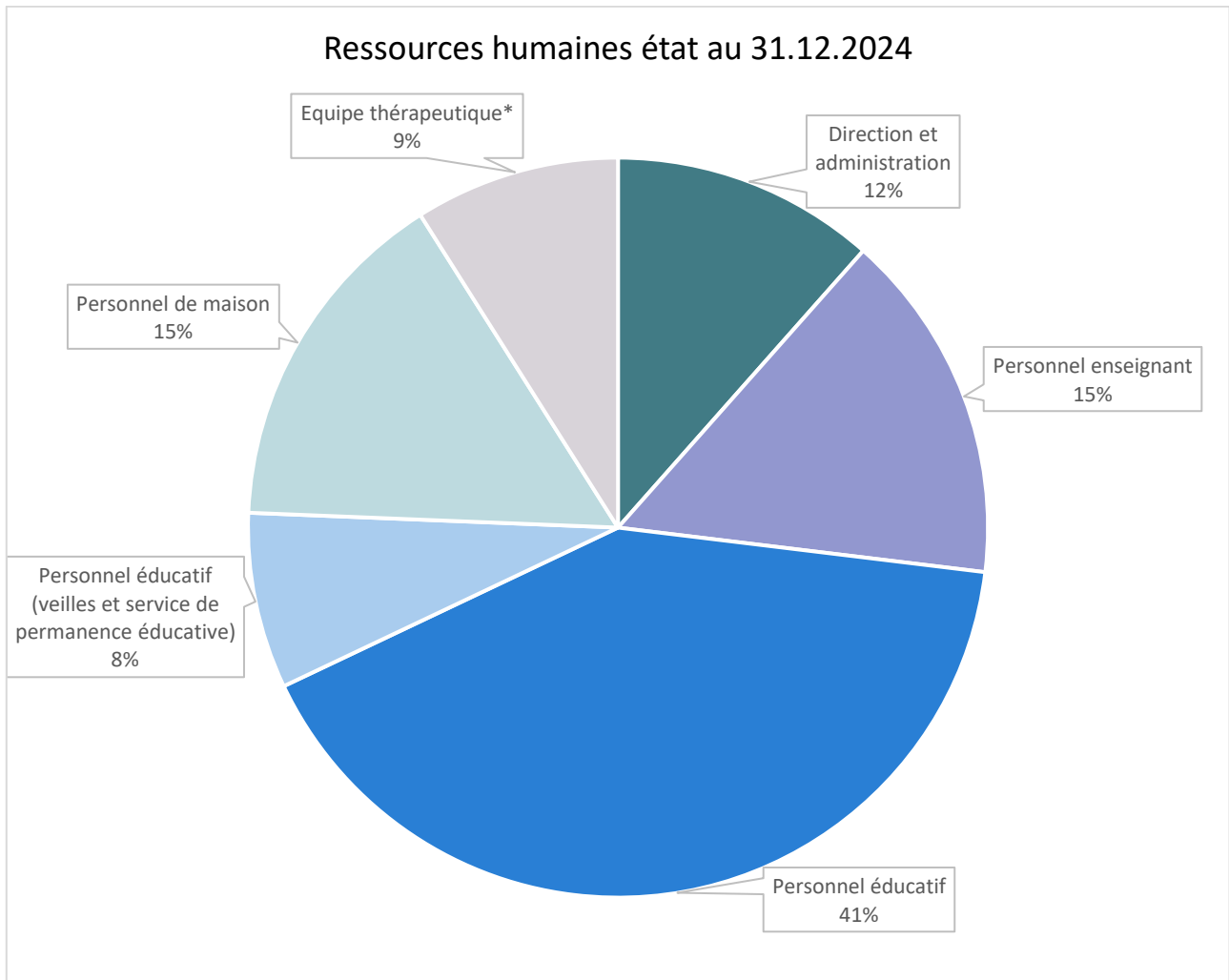
c) Orthophonistes

BAUMBERGER Isaline	Orthophoniste *
BOURQUIN Céline	Orthophoniste *

d) Art-thérapie

RAWYLER Catherine	Animatrice d'art-thérapie *
-------------------	-----------------------------

* *temps partiels*



*9% dont 5% en contrats externes (conventions CNP/CEPM)

ETATS FINANCIERS 2024

Charges et Produits d'exploitation 2024

CHF

Charges d'exploitation	Budget	Comptes
Salaires et frais de personnel	5'707'445.36	5'889'305.55
Autres charges d'exploitation	1'675'549.20	1'487'877.52
À réserve de fluctuation		29'587.34
Total charges	7'382'994.56	7'406'770.41

Produits d'exploitation	Budget	Comptes
Revenus et produits	489'000.00	627'881.75
Produits des loyers et intérêts	275'026.50	280'474.05
Produits divers	130'130.00	122'760.70
Subvention OFJ	770'000.00	816'751.00
Contributions et subventions	314'336.75	349'157.20
Total produits	1'978'493.25	2'197'024.70

Récapitulation	Budget	Comptes
Total charges	7'382'994.56	7'406'770.41
Total produits	1'978'493.25	2'197'024.70
Excédent de charges	5'404'501.31	5'209'745.71

Bilan au 31.12.2024

CHF

ACTIFS	BILAN COMPARATIF 2023-2024	
	2023	2024
Liquidités	990'490.78	989'836.56
Mobilisé	882'263.34	1'020'296.47
Immobilisé	12'831'628.31	12'744'480.36
Excédent de charges	5'023'153.25	5'209'745.71
TOTAL ACTIFS	19'727'535.68	19'964'359.10

PASSIFS	2023	2024
Total fonds étrangers	14'216'099.17	14'134'913.78
OSAE - Av. s/excéd. charges	4'860'984.00	5'298'478.00
Fonds étrangers	19'077'083.17	19'433'391.78
<i>Capital de fondation</i>	1'019'017.17	1'019'017.17
<i>Réserve-Mimosa</i>	58'120.34	66'256.66
<i>Colonie de vacances</i>	7'805.75	7'805.75
<i>Cuvées F.-L. Borel</i>	45'780.12	50'114.22
<i>Geneviève Fallet</i>	1'863.85	1'467.50
<i>Succ. Alice Grossenbacher</i>	18'625.94	18'625.94
<i>P. Mercier "Suivis NET"</i>	6'042.45	4'415.20
<i>CdB. "Innovants + EC"</i>	4'261.50	4'261.50
<i>P. Mercier "PRISMA"</i>	2'987.71	0.00
<i>Dons divers</i>	11'540.00	1'742.75
Total fonds propres	1'176'044.83	1'173'706.69
Resultat reporté, solde 01.01.	-525'592.32	-642'739.37
TOTAL PASSIFS	19'727'535.68	19'964'359.10

Laurence Lutz
Directrice administrative et financière

Donateurs

Mme et M. Bach Monique et Roland

M. Baillod Valentin

M. Braïchet Willy

M. Bourquin José

Mme Bugnon Célia

Crèche P'tits-Flocons

Mme Drapela Aurélie

Famille Drapela

Mme et M. Drapela Laurence et Philippe

Mme Emery-Marchand Jeanine

Fiduciaire Daniel Jaggi SA

FSG Savagnier

MM. Gasser Jocelyn et Heinrich

Mme et M. Häberli Irène et Othmar

M. Huguenin Donovan

Mme et M. Langel Lise et Patrick

M. Langel Norwin

M. Léchet Gérald

Mme Mattsson Sandra

Mme Métrailler Martine

Mme Principe Danielle

Mme Rossini Yvette

M. Urfer Philippe (fête des retraités)

M. Werthmeimer Didier

La Fondation François-Louis Borel tient à exprimer sa profonde reconnaissance à l'égard de toutes les donatrices et tous les donateurs y compris ceux qui souhaitent rester anonymes ainsi que ceux ayant généreusement arrondi une facture qui, par leurs contributions en nature ou par leurs activités, soutiennent également les jeunes accompagnés par la Fondation.

Au nom des jeunes, nous vous remercions pour **vosre générosité** et **vosre soutien**.

Si vous aussi vous souhaitez contribuer à notre noble mission auprès des jeunes que nous accompagnons, vous pouvez verser vos dons en mentionnant éventuellement leur attribution sur le compte ci-dessous.



Fondation François-Louis Borel
Chemin du Ruz Chasseran 1
2056 Dombresson
032 854 25 25
fondationborel@ne.ch
IBAN no : CH10 0076 6000 Z004 4000 6